

AVIS PUBLIC

Assemblée publique de consultation – Projet de règlement modifiant le Schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de L'Érable relatif aux dispositions des éoliennes commerciales

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité régionale de comté de L'Érable, qu'une assemblée publique de consultation sur le projet de règlement modifiant le Schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de L'Érable relatif aux dispositions des éoliennes commerciales, se tiendra comme suit :

Date : Le mercredi 9 juillet 2025

Heure : 19 h

Lieu : Motel Le Phare situé au 745, avenue Saint-Louis, Plessisville (salle au sous-sol)

Cette assemblée publique a pour but d'expliquer les modifications proposées au Schéma d'aménagement et de développement révisé par le biais de ce projet de règlement, ainsi que d'entendre les personnes et organismes qui désirent s'exprimer sur ces modifications.

Le projet de règlement ainsi que le document sur la nature des modifications peuvent être consultés au centre administratif de la MRC de L'Érable situé au 1275, avenue Saint-Édouard, à Plessisville, ainsi qu'au bureau de chacune des municipalités membres de la MRC de L'Érable durant les heures d'ouverture. Ils peuvent également être consultés sur le site Internet de la MRC : www.erable.ca/mrc/reglements-de-la-mrc

Donné à Plessisville, ce 19 juin 2025.



Raphaël Teyssier, directeur général
et greffier-trésorier